CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E132305** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : RAMEL HABITAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/03/2025

Capital : 400 000

131 RUE DE LA CHAUDANNE
ALBENS
73410 ENTRELACS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Chambéry 776609588

Siret : 776 609 588 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 00713

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-090421

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-090421

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 79 34 51 18 **Fax :**

Portable : 06 81 91 12 77

Responsabilité légale :
RAMEL GUILLAUME GÉRANT

Site Internet : http://www.ramel-habitat.com

E-mail : contact@ramel-habitat.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 306 278 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E132305** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE **27/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/03/2025
Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Chambéry 776609588

Siret : **776 609 588 00020**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 81 00713
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-090421
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-090421
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **RAMEL HABITAT**

131 RUE DE LA CHAUDANNE
ALBENS
73410 ENTRELACS

Téléphone : 04 79 34 51 18 **Fax :**
Portable : 06 81 91 12 77

Site Internet : http://www.ramel-habitat.com
E-mail : contact@ramel-habitat.com

Responsabilité légale :
RAMEL GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.